

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillers communaux,

La Commission des finances composée de Madame Ornella Morier et de Messieurs Alfred Forestier, Philippe Muggli, Henri Pisani et Daniel Dupasquier s'est réunie une première fois le mardi 15 novembre 2011 à la maison de commune afin d'examiner le budget 2012 de notre commune. Notre première réunion a débouché sur une liste de questions et demande d'informations qui a été transmise à la municipalité.

La commission s'est réunie une deuxième fois le 21 novembre 2011 afin d'examiner le préavis en présence de la Municipalité, à savoir Monsieur Edgar Schiesser, syndic, et ses membres : Messieurs Denis Favre, responsable des finances, Daniel Crot et Luigi Manccini ; Madame Christine Canu étant excusée . Madame Sandra Caccia, boursière, a également participé à cette séance. Une autre rencontre en date du 29 novembre a permis à la Commission des finances de finaliser son rapport.

Remarques préliminaires

Nous souhaiterions tout d'abord remercier notre Exécutif et notre boursière pour leur soutien et disponibilité apportés durant nos travaux.

Le budget 2012 présenté en pages 2 et 3 laisse apparaître un excédent des charges de CHF 951'900 et une marge d'autofinancement négative de CHF 186'900. Ces montants sont encore plus défavorables à ceux de 2011 qui prévoyaient un excédent des charges de CHF 727'600 et une marge d'autofinancement négative de CHF 161'300.

Nous examinerons les raisons de cette nouvelle perte pour notre commune lors de l'examen des pages jaunes ci-après.

Pages jaunes (pages 1 à 14)

Les informations sont présentées très en détail dans le fascicule du budget 2012 auxquelles nous vous prions de vous reporter. Nous nous limiterons, ci-après, à vous faire part des informations complémentaires que nous avons obtenues lors de notre revue avec la municipalité et comme d'habitude nos opinions et recommandations.

Nous nous sommes également attachés à analyser les chiffres par rapport à ceux présentés l'année passée, notamment en vue de répondre à la question suivante :

« Pour quelle raison la marge brute d'autofinancement et le résultat au budget 2012 sont encore plus défavorables que l'année précédente malgré l'augmentation de 7 points d'impôt (le coefficient communal passant de 63 à 70 % en 2012) ? »

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Par rapport à 2011, nous relevons une augmentation du total des charges de CHF 270'900 et une augmentation des recettes limitée à CHF 46'600.

Les éléments marquants du budget 2012 par rapport à 2011 sont les suivants :

Ecart financiers positifs:

- a) une augmentation des recettes fiscales limitée à CHF 4'300 malgré l'augmentation du taux d'impôt communal de 63 à 70 %
- b) une diminution des charges liées à la facture sociale et au fonds de péréquation pour un montant total de CHF 282'500
- c) une augmentation des taxes communales pour un montant d'environ CHF 145'000 principalement liées à l'énergie électrique

Ecart financiers négatifs :

- a) La taxe sur les déchets figurait en 2011 pour un montant de CHF 315'000 dans la rubrique 43 « Taxes » ; elle est reportée et comprise en 2012 dans la rubrique 40 « impôts » par 3 points d'impôt affectés du coefficient communal
- b) Une augmentation du poste « autorités et personnels » de CHF 76'700
- c) une hausse des aides et des subventions pour CHF 73'100

Nous relevons à regret que la Municipalité n'a pas été en mesure de nous donner les résultats projetés pour l'année 2011 en raison notamment des incertitudes liées aux recettes fiscales, à la facture sociale et au fonds de péréquation – ces informations devant être transmises par le canton. De ce fait, l'exercice budgétaire est rendu encore plus difficile et partant les risques d'erreurs importants. Il apparaît cependant que le budget des recettes fiscales pour l'année 2011 ne pourra pas être atteint.

Autres éléments importants

1. Taxes sur les déchets

Comme vous le savez, un nouveau préavis nous sera présenté par la municipalité en 2012. Afin d'éviter de perdre les recettes de cette taxe une année supplémentaire, le conseil communal a accepté un impôt spécial de 3 points lors de notre dernière séance.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

2. Fonds de péréquation intercommunal

Un nouveau système de péréquation a été mis en place dès le 1^{er} janvier 2011. Les principales nouveautés sont les suivantes : diminution de la facture sociale et bascule de six points d'impôts à l'Etat. Les 2/3 de la nouvelle facture sociale seront désormais payés sur la base de la seule valeur du point d'impôt, le solde l'étant par les communes sur la base de prélèvements sur les recettes conjoncturelles et sur l'impôt sur les frontaliers et d'un prélèvement progressif sur la capacité financière des communes excédant la moyenne communale.

Cette nouvelle formule devrait être favorable pour notre commune – A confirmer lors des décomptes finaux.

3. Réforme policière

Une nouvelle organisation policière vaudoise sera mise en place dès le 1^{er} janvier 2012. L'Etat facturera les coûts pour l'exercice des missions générales de police effectuées au travers du fonds de péréquation. En contrepartie, l'Etat a diminué de 2 points son taux d'impôt. Pour rappel, nous avons accepté lors de notre dernière séance d'augmenter de 2 points pour couvrir ces nouvelles charges.

Certains d'entre vous pensaient peut-être que la bascule d'impôt de 2 % devait couvrir uniquement les nouvelles charges de police. Détrompez-vous, bonne nouvelle pour les recettes de la commune, selon les chiffres communiqués par la municipalité :

	CHF
Charges selon budget 2012	332'000
Charges selon budget 2011	314'000
Augmentation des charges	18'000
En – contrepartie + 2 points d'impôt	
Augmentation des recettes	180'900

La bascule d'impôt de 2 points représente pour 2012 un boni pour la commune de **CHF 162'900**.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Examen des charges par nature

30 Autorités et personnel

L'augmentation de ce poste s'élève à CHF 76'700 ou 2.9 %. Cette augmentation peut être ventilée de la manière suivante :

	CHF	%
- Indexation du personnel	10'900	+0.4
- Augmentation du personnel	25'500	+1.0
- Augmentation % d'activité bureau		
Technique	42'800	+1.6
- Municipalité et conseil communal	16'300	+0.6
- Divers	- 18'800	-0.7
Total	76'700	+2.9

Nous relevons que la municipalité peut en fonction de la situation financière critique de la commune décider de bloquer les augmentations annuelles des salaires, ou de ne les octroyer que partiellement. Ces dispositions n'ont pas été actionnées pour l'année 2012.

L'indice du coût de la vie étant en léger retrait durant la période prise en référence, aucune augmentation liée à l'indexation des salaires ne sera versée pour 2012. Le budget est par conséquent surévalué sur ce poste de CHF 10'900. Seront par contre payées, les augmentations individuelles représentant une hausse de 1 % des salaires 2011. A relever que ces augmentations personnelles ne concernent que les collaborateurs dont le salaire n'est pas au maximum de leur classe.

31 Biens, services, Marchandises

Ce poste est en diminution de CHF343'900 dont CHF 314'000 relève des charges pour la police figurant dorénavant dans la rubrique 35 « Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques ».

Nous relevons par ailleurs une augmentation importante des frais d'entretien par rapport aux années précédentes. Nous présentons leurs détails lors de l'examen des pages blanches.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

32 Intérêts passifs

Poste en hausse de CHF 22'600. Relevé que le taux moyen des emprunts est limité à 2.3 % ; prévu une augmentation de la dette bancaire de CHF 5 millions (feuilles roses) pour des investissements mentionnés dans les feuilles bleues à CHF 7.4 millions.

33 Amortissements

Les pertes sur les créances d'impôts, appelées défalcations sont gérées par la commission d'impôts et recettes du district de Lausanne et Lausanne-District. Les pertes ont été estimées à CHF 80'000 pour 2012.

35 Remboursements, participations et subventions à des collectivités publiques

La commission des finances rappelle que pour l'essentiel ce poste concerne des refacturations de coût par le canton dont pour la première fois les prestations pour la police. La rubrique est en augmentation de CHF 187'200.

Les charges relatives à la police figurent dans cette rubrique pour un montant de CHF 332'000

36 Aides et subventions

Nouvelle augmentation sensible de ce poste en raison de la subvention à la garderie (CHF 58'600) et au soutien à l'Association vaudoise d'aide et de soins à domicile (+CHF 24'400).

38 Attribution aux fonds et financements spéciaux

Il s'agit des fonds alimentés par d'une part les taxes sur l'énergie électrique décidées lors du dernier conseil communal ainsi que l'alimentation du fonds pour le lissage des tarifs électriques.

Examen des revenus par nature

40 Impôts

Le budget d'impôt est basé essentiellement sur la valeur moyenne d'un point d'impôt par habitant calculé sur la base des 5 dernières années. Compte tenu de

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

l'environnement économique actuel, nous considérons que le principe utilisé est prudent et adapté. Le budget 2011 ne pourra pas être atteint selon toute vraisemblance.

43 Taxes, émoluments, produits des ventes

Rubrique en diminution de CHF 165'500. A relever que, abstraction de la taxe sur les déchets facturée par l'impôt, les autres taxes sont en augmentation de CHF 150'000.

Conclusions

Nous sommes d'avis que, malgré les incertitudes liées notamment aux recettes fiscales et aux effets du nouveau système de péréquation, le budget 2012 paraît cohérent.

Nous relevons par ailleurs que les hausses des impôts (+ 7 points pour la seule année 2012), le relèvement des taxes ainsi que le nouveau système de péréquation n'ont pas permis de combler, même temporairement, les déficits de notre commune.

Dans ce cadre, la commission de gestion nous a informés que leur travail allait porter sur la gestion financière de notre commune. Nous attendons avec intérêt leurs recommandations et conclusions qui seront présentés au Conseil communal en juin prochain.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Pages blanches (pages 15 à 82)

Nous vous rappelons tout d'abord les objectifs appliqués par notre municipalité dans l'élaboration du présent budget :

- Compression maximale des charges et estimation objective des revenus
- Distinguer les dépenses considérées comme indispensables ou essentielles pour atteindre les objectifs, des dépenses souhaitables pour améliorer les prestations et le service public ou le rendement du personnel

Sur la base de ces objectifs, nous vous invitons à passer en revue les charges et recettes présentées en détail pour chaque dicastère de notre commune.

Administration générale (pages 16 à 26).

Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 5'600

110.3185 Honoraires et frais d'expertises CHF 35'000

Cette rubrique comprend pour l'essentiel les honoraires suivants :

Fiduciaire CHF 14'500 ; avocats et agents d'affaires CHF 3'500 ; archiviste CHF 8'750 et honoraires pour une analyse du fonctionnement CHF 7'600.

A relever que la municipalité a prévu pour l'analyse de fonctionnement des honoraires sur 3 ans d'un total de CHF 25'000.

151.3653 Ecole de musique Cheseaux/Romanel CHF 5'500

Une nouvelle loi a été mise en vigueur en 2012. Les coûts s'élèvent dès le 1^{er} août 2012 entre CHF 4.50 et 9.50 par habitant.

170.3141 Entretien des bâtiments – Centre sportif les Marais CHF 38'000

Il s'agit pour l'essentiel des frais de réparation pour l'éclairage extérieur (CHF 15'000) ; frais d'entretien pour les vestiaires (CHF 15'000) ; des travaux relatifs au parquet pour le tennis de table (CHF 6'000).

180.3517 LEB – TL – autres lignes

Relevé que la participation au déficit est proche de celle prévue pour 2011, par contre nous notons une augmentation de CHF 23'288.30 par rapport à 2010.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Finances (pages 26 à 29)

Ce dicastère présente une augmentation des recettes nettes de CHF 151'100

210.3301 Patrimoine financier – amort. Créances et débiteurs

Les pertes sur les créances fiscales ont été estimées au budget pour un montant de CHF 80'000 (budget 2011 : CHF 60'000).

210.4001. Impôt sur le revenu CHF 5'723'200

Nous relevons que l'Etat a, à nouveau, accumulé un retard dans ses taxations pour l'année 2011 – sans surprise des problèmes informatiques sont évoqués. Il est par conséquent très difficile d'établir un budget sur la base des recettes 2011. Selon nos informations, les montants définitifs ne seront connus qu'en février 2012.

La municipalité nous a par ailleurs transmis des statistiques intéressantes sur notre commune, par exemple :

- A fin octobre 2011, les impôts encaissés en 2011 sont supérieurs de 4.77 % à ceux de 2010
- en 2009, 29 % des contribuables ont payé 67 % des impôts sur le revenu
- à partir d'un revenu imposable de CHF 70'000, vous faites partie de cette catégorie de contribuables.

210.4011. Impôt sur le bénéfice net des PM CHF 667'700

Le budget des impôts pour les personnes morales nous paraît raisonnable. Les chiffres prévus pour l'année 2011 ne pourront pas être atteints.

220.3520 - 220.4520 Fonds de péréquation

Nous relevons que le fonds de péréquation représente une charge nette en 2012 de CHF 619'700 contre CHF 912'200 dans le budget 2011. Ces chiffres provisoires devront être validés sur la base des décomptes définitifs.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Domaines et bâtiments (pages 30 à 38)

Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 24'000

310.4232.01 Droit d'usage du sol

Cette position concerne la distribution d'électricité pour laquelle une taxe pour le droit d'usage du sol est portée pour un montant de CHF 115'500.

351.4231 Loyers auberge de la Charrue

Le loyer est maintenu au montant de CHF 108'000. Nous avons été informés que le loyer était toujours régulièrement payé par les gérants actuels.

354.3141 Entretien des bâtiments Maison de commune CHF 50'000

Il s'agit pour l'essentiel des travaux nécessaires pour la réfection des façades (CHF 39'000) , réfection de bureaux (CHF 4'000) et remplacement de stores (CHF 4'000).

355.xxxx Ancienne laiterie

Les locaux sont mis à disposition d'une association d'entraide appelée « AxéCible ». Nous n'avons pas connaissance de projet pour revaloriser ce bâtiment ou le vendre.

Travaux (pages 38 à 47)

Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 426'600

410... Service technique

Les charges de ce service augmentent de CHF 53'000 (+ 20.9%) dont CHF 42'800 pour l'augmentation du taux d'activité du technicien de 62.65 % à 100 %. La municipalité nous a transmis un document de 2 pages présentant les raisons de cette augmentation d'activité. Nous résumons comme suit cette demande :

Le technicien a fait part de son souhait d'occuper un poste à 100 % principalement pour des raisons de cotisations et prestations au 2^{ème} pilier. La municipalité est favorable à cette demande en raison des nombreux travaux qui pourraient lui être confiés (prestations pour la commune de Jouxens-Mézery, la sécurité des chantiers, la transformation et entretien des bâtiments et la police des constructions).

Au vu de la situation financière actuelle de la commune et des incertitudes sur son avenir, la commission des finances est d'avis de ne pas s'engager dans un contrat

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

de travail de durée indéterminée. Nous recommandons de réaliser les travaux exigés par la situation sur la base de mandats externes.

Cette façon de faire permet une meilleure visibilité et maîtrise des charges ; elle facilite également un changement de prestataires en cas de non satisfaction.

En conclusion, nous vous proposons d'amender le budget , en réduisant le déficit du bilan d'un montant de CHF 42'800.

420.3526 Part. frais de fonctionnement SDNL CHF 44'000

A savoir la part de la commune aux charges de fonctionnement du SDNL . Le montant est en augmentation en raison de l'intensification des travaux et une nouvelle clé de répartition entre les communes.

430.3189 Frais divers – balayage, déneigement CHF 32'000

Un nouveau contrat de balayage de la neige a été signé pour un montant de CHF 25'000.

435.4342 Taxes communales CHF 66'000

Il s'agit des nouvelles taxes couvrant les charges d'éclairage public votées lors de notre dernière séance du conseil.

440.3145 Entretien parc et zones de loisirs CHF 43'500

Il s'agit pour l'essentiel des travaux de rénovation du terrain de basketball pour CHF 20'000, achat de poubelles pour CHF 8'000 et le reste pour des travaux d'entretien courants.

450.4342 Taxes déchets CHF 0

Comme déjà mentionné, le revenu est inclus en 2012 dans le compte 210.4001 « impôts sur le revenu ». Pour comparaison, la taxe figurait pour un montant de CHF 315'000 dans le budget 2011.

460.4811 Prélèvement financement spéciaux frais d'épuration

Le déficit sur le réseau d'égouts et d'épuration est couvert par la diminution progressive du fonds affecté, le montant est de CHF 203'000 pour 2012 (2011 : CHF 169'600). Comme mentionné lors de l'examen du budget 2011, un préavis est en cours d'élaboration pour un nouveau règlement sur les égouts et l'épuration des

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

eaux usées. Ce règlement prévoira une nouvelle méthode de calcul des taxes annuelles et permettra de diminuer tout ou partie du déficit.

Instruction publique et cultes (pages 48 à 57)

Ce dicastère présente une diminution des charges nettes de CHF 101'900

511.3141 Entretien des bâtiments « Prazqueron » CHF 25'000

Comme vous le savez, les travaux d'entretien du complexe et de l'enveloppe thermique feront l'objet d'un préavis municipal en 2012.

520.3522 Part. charges d'autres communes – enseignement secondaire

La charge portée au budget est de CHF 1'008'000 en baisse de CHF94'700 par rapport à 2011. Nous notons que la diminution des charges des locaux figurant dans les comptes de l'ASIGOS concerne pour l'essentiel les réductions des charges d'entretien, les amortissements et les charges financières ainsi qu'une nouvelle location des locaux de Corminjoz.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Police (pages 58 à 65)

Ce dicastère présente une diminution des charges nettes de CHF 4'200

610.3511-3185 Charges cantonales « Réforme policière

Dans cette rubrique figure les charges à payer pour les prestations de police effectuées par le canton. La charge est évaluée pour 2012 à CHF 332'000. A titre de comparaison la charge liée au contrat de prestations figure au budget 2011 au poste 610.3185 pour un montant de CHF 314'000. Les expériences faites en 2012 permettront de s'assurer de la qualité ou non de cette nouvelle organisation.

660... Protection civile

Globalement par rapport à l'année 2011, l'augmentation des charges de CHF 12'900 résulte de la réorganisation des régions, nous ferons partie de la Protection Civile du district de Lausanne. Pour tous les détails nous vous prions de vous reporter au préavis no 9-2011 qui traite de ce sujet.

Sécurité sociale (pages 66 à 69)

Ce dicastère présente une augmentation des charges nettes de CHF 126'700

720.3655.02 Association garderie « les petits bonshommes »

Le coût à la charge de la commune passe de CHF 140'000 en 2011 à CHF 198'600.

Le budget des charges de l'association pour 2012 est de CHF 540'100, financé par les écolages à hauteur de 41 % seulement. Ce faible pourcentage est lié au système de tarification des écolages fixés en fonction des revenus ; ce système a pour effet que, pour une grande part, seules les personnes à revenu modeste placent leurs enfants dans ce type de garderie.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Services industriels (pages 70 à 75)

810.xxxx Service des eaux

Nous relevons que le budget 2012 prévoit des chiffres équilibrés. La municipalité a revu en 2011 les tarifs de location et d'abonnement.

820.xxxx Service électrique

Nous relevons que le budget prévoit en 2012 un bénéfice dans ce service de CHF 339'500, montant très proche de celui de 2011 CHF 341'800.

Nous relevons que la municipalité va établir en 2012 un plan des investissements et d'entretien du service électrique.

Nous saluons cette décision qui pourrait être la base du plan d'affaires que votre Commission demande depuis longtemps.

Pages bleues

Tableau des investissements

Relevé que la municipalité a prévu un total des investissements de CHF 42.0 millions pour la période de 2011 à 2017 dont CHF 7.4 millions pour 2012.

Pages roses – Financements

Nous relevons que le total des emprunts devrait passer de CHF 8'000'000 au 1^{er} janvier 2012 à 13'000'000 au 31 décembre 2012.

Conclusions

Sur la base de notre revue du budget, nous proposons l'amendement suivant :

- **Réduction des charges du Service technique de CHF 42'800, l'excédent des charges de la commune est ainsi réduit à CHF 909'100.**

La Commission des finances considère que le budget amendé est conforme aux réalités économiques connues.

RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES

Préavis municipal no 07-2011

Budget 2012

Au vu de ce qui précède, la commission des finances à l'unanimité de ses membres, vous propose, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers communaux, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

Le Conseil communal de Romanel-sur-Lausanne :

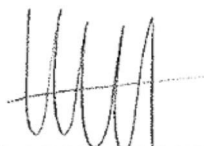
- vu le préavis municipal n° 07-2011 adopté en séance du 21 novembre 2011
- ouï le rapport de la Commission des finances;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

d é c i d e

d'approuver le budget ordinaire de la commune pour 2012 présentant après amendement un excédent de charges de CHF 909'100.

Romanel-sur-Lausanne, le 29 novembre 2011

Le Rapporteur :



Le Président: **Daniel DUPASQUIER**

Les membres :



Alfred FORESTIER



Philippe MUGGLI



Ornella MORIER

Henri PISANI